

## Annexe 3

# **Avis Appel à Projet : Dispositif départemental de prise en charge éducative en hébergement de 30 places pour le public MNA confié à la Présidente du Conseil Départemental de l'Ariège**

## **Présentation du dossier (Obligatoire)**

### **1. Sous-enveloppe « candidature »**

#### **1.1. Identification**

- Présentation de la personne morale et des personnes physiques sollicitant l'autorisation
- Documents permettant l'identification (statuts, Kbis, etc....)

#### **1.2. Éligibilité et expérience du promoteur**

- Déclaration sur l'honneur du candidat certifiant qu'il ne fait pas l'objet d'aucune des procédures mentionnées aux articles L.313-16, L.331-5, L.471-3, L.472-10, L.474-2 ou L.474-5, et d'aucune condamnations devenues définitives mentionnées au livre III du CASF
- Expérience du promoteur dans le domaine médico-social : description de son activité dans le domaine médico-social et situation financière de cette activité

### **2. Sous-enveloppe « projet »**

Le dossier devra être paginé et disposer d'une table des matières

**2.1. Caractéristiques principales du projet :** motivation, localisation géographique, public ciblé, description générale du projet.

**2.2. Caractéristiques des locaux d'hébergement et/ou projet architectural s'il y a lieu :**

- Implantation, surface, nature des locaux, plans prévisionnels et délais de mise en œuvre
- Démarche qualité environnementale

**2.3. Démarches et procédures garantissant la qualité de la prise en charge**

- Énoncé des dispositions propres à garantir les droits des usagers et le droit à une vie familiale et sociale
- Cadre évaluatif prévisionnel retenu pour garantir une démarche d'amélioration continue de la qualité de la prise en charge (modalités, critères, calendrier)
- Modalités de coopération et de partenariat

**2.4. Le personnel de la structure**

- Conditions d'emploi
- Tableau des effectifs
- Organigramme prévisionnel (avec fonctions, qualification et compétences)
- Planning prévisionnel
- Formation du personnel

**2.5. Le dossier financier**

- Comptes annuels consolidés de l'organisme gestionnaire et bilan financier
- Plan de financement et son évolution à 5 ans
- S'il y a lieu investissements liés au projet : présenter le programme d'investissement et ses incidences sur le budget d'exploitation
  - Investissements immobiliers
  - Investissements mobiliers
  - Incidence des investissements
  - Tableau prévisionnel de réalisation